
ORDRE DU JOUR

MARDI 22 NOVEMBRE 2022
Sixième assemblée ordinaire

RENCONTRE EN PRÉSENTIEL

Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 204

Demandes d'informations et/ou de questions des citoyens doivent être acheminées avant le
LUNDI 21 NOVEMBRE 2022, 16 h : ConseilDeQuartier@ville.quebec.qc.ca

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

22-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-06-03	Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée régulière du 25 octobre 2022	19 h 10
22-06-04	Période d'échange réservée à la conseillère municipale	19 h 15
22-06-05	Suivis et affaires découlants sur les dossiers soulevés au conseil (document fourni en support en décembre)	19 h 40
22-06-06	Période de questions et commentaires du public <ul style="list-style-type: none">• Communications reçues (lettres ou courriels)	20 h 05
22-06-07	Période des comités de travail du conseil d'administration <ol style="list-style-type: none">1. Comité Transport : Résolutions proposées <i>Sujet : Demande d'informations sur le Tramway</i> <i>Sujet : Demande d'informations sur la gestion des intersections piétonnes</i>2. Cadre bâti et Environnement3. Comité Communication et Relations avec les citoyens	20 h 45

Mission du conseil de quartier

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

22-06-08	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction	21 h 00
22-06-09	Fonctionnement du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none">• Démission d'un membre du conseil d'administration• Correspondances	21 h 10
22-06-11	Divers	21 h 20
22-06-12	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROJET

Mission du conseil de quartier

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.